



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Caisse des dépôts et consignations

Question écrite n° 50672

Texte de la question

Mme Ségolène Royal interroge M. le Premier ministre sur les privatisations de filiale auxquelles la caisse des dépôts et consignation (CDC) procède depuis un an. La CDC est une institution financière publique en charge de missions d'intérêt général qui lui sont confiées par l'État et les collectivités territoriales. Et malgré le fait que ses bénéfices sont en hausse, elle a choisi de se délester de nombre de ses activités. Elle cède par exemple les résidences Médica France dédiées aux personnes âgées au secteur privé qui relèvera sans doute rapidement les tarifs. Or la France a plus que jamais besoin d'une politique d'offre sociale réelle, en particulier envers les plus âgés et les plus démunis d'entre nous. Par conséquent, elle lui demande de stopper cette dynamique systématique de remise en cause du soutien public à l'aide sociale aux collectivités locales.

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Royal](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50672

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8763